

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 OCTOBRE 2016**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 27  
Pouvoirs : 8  
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 04/10/2016

Le 10 octobre 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, André COLLON (remplaçant de Christian BAISE), Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE (remplacé par André COLLON), Nathalie BARDE (Pouvoir Jacky DUTRUC), Noël CHEYNET (Pouvoir Dominique VIAL), Christine CIOLFI (Pouvoir Etienne SERRAT), Brigitte COULON, Dominique DESFORGES (Pouvoir Hubert BONNET), Yann GALLAY (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Béatrice GUERIN (Pouvoir Claude TRASSARD), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Richard PACCAUD, Frédéric VALLOS (Pouvoir Françoise DUVILLARD).

Assistaient : Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Yves DUMOULIN.

**OBJET : FINANCES - Budget Aménagement des zones d'activités 2016 - Décision modificative n°2**

En l'absence de Mme Brigitte COULON, Vice-Présidente en charge des Finances, M. Patrick LOUAHALA, Directeur général des Services, présente la proposition de décision modificative n°2 du Budget Aménagement des zones d'activités 2016 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 7 900 €

Il s'agit d'opérations d'ordre mixte liées aux comptes de TVA qui nécessitent des réaffectations entre compte de travaux (c/605) et de charges de gestion (c/658).

Par ailleurs, des annulations de titres sont compensées par une augmentation de recettes en participation (c/7478).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ADOpte** la décision modificative n°2 du Budget Aménagement des zones d'activités 2016 suivante :

D/R	n° chap	n° cpte	n° serv	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
				Libellés	DM	DM
D	011	605	01	Achat de matériel et Travaux	-95 500.00	
D	65	658	01	Charges diverses de gestion courante	98 200.00	
D	67	673	01	Annulation de titres sur exercice antérieur	5 200.00	
R	74	7478	01	Autres participations		5 200.00
R	75	758	01	Produits divers de gestion courante		2 700.00
				<b>TOTAL</b>	<b>7 900.00</b>	<b>7 900.00</b>

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20161010-2016C83-FI  
Affichage le :

**17 OCT. 2016**

**17 OCT. 2016**

A Trévoux, le 10 octobre 2016

**Le Président,  
Bernard GRISON**

